L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 29 JUILLET 1876. 45me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN. 29 JUILLET.

Candidatures démocratiques 1876

POUR PRESIDENT
DES ETATS-UNIS,

SAMUEL J. TILDEN,

DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT.

THOS. A. HENDRICKS,

DE L'INDIANA.

POUR GOUVERNEUR DE LA LOUISIANE,
GÉNÉRAL FRANK T. NICHOLS,
D'ASSOMPTION.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR,
HONORABLE L. A. WILTZ,
D'ORLÉANS.

POUR AVOCAT-GÉNÉRAL,
H. H. OGDEN,
D'ORLÉANS.

POUR SECRETAIRE D'ETAT,
W. A. STRONG,
DE WINN.

POUR AUDITEUR,
ADLEN JUMEL,
D'IBERVILLE.

POUR SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
R. M. LUSHER,
D'ORLÉANS.

VENTES A LICITATION CE JOUR.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St Charles—propriétés de choix dans le 3e et 4e District, terrains coin Quatrième et Constance, propriété de choix coin Hempstead et Quartier, maison en bois, double, No. 175, rue Vieille Levee—Autre vente péremptoire de chaloupe Buen Retiro, dans la paroisse St-Bernard, à un mille des Casernes, et jolies résidences cottages à un quart des Casernes, &c.

Par D. E. Morphy & Son, à l'entrepôt Lafayette—Vente sans réduction—Aujourd'hui Mobilier et 110 de la rue des Magnolias—Lait condensé sur la levée au pied de la rue Julie, mais.

Grande occasion.—Aujourd'hui à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, par achat du propriétaire urbaine et rurale, annoncées pour aujourd'hui ce dites positivement et vendues par C. E. Girardey, encanteur. L'attention particulière de nos lecteurs est appelée.

1° Sur cette magnifique ferme et plantation d'oranges, résidence de Mr J. A. Fernandez, mieux connu sous le nom de "Château Bueno Retiro" faisant face au levée à un mille au-dessous des Casernes.

2° Ces deux belles résidences cottages, récemment bâties, faisant face au fleuve au lessous du couvent des Ursulines et près du Flood Avenue.

3° Pour la succession de Margaret Mubaner. Les deux magasins en briques et résidences rue Prytanée, entre Enterpe et Polymnie.

4° Pour clôture de la succession de Dreyer—quatre lots de choix formant le coin Nord-Ouest des rues Quatrième et Constance.

5° Pour clôture de la succession Lemoine—cette propriété de choix, bonne pour les affaires, formant le coin Nord-Est des rues Hempstead et Quartier.

6° Pour clôture de la succession de LeBlanc; la maison double en bois couverte en ardoises, à un étage, No 172 rue Villere, entre les rues Dumaine et Ste Anne et près le marché Trémé.

Lait.—Voir l'annonce d'encan de Morphy & Son.

Mule—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

L'œuvre de la Convention.

Si, nous dégageant de l'enthousiasme qu'a excité la nouvelle des heureux choix faits par la Convention de Baton Rouge, nous examinons froidement les résultats des travaux accomplis pendant ces quatre jours de séances, nous ne pouvons qu'arriver à une conclusion tout aussi favorable que celle que nous avions tirée de nos premières impressions.

Il y a entre le programme adopté et la liste des candidatures une remarquable uniformité de ton et de couleur. L'une complète l'autre par sa signification et cette signification nous pouvons la résumer en peu de mots:

La Convention propose au peuple de la Louisiane de fermer la porte sur un passé, plein de troubles, de conflits, d'actes violents et oppressifs, d'usurpation, de pillage et de ruine, et elle ouvre à tous les hommes de bonne volonté la porte d'un avenir plein de riantes promesses et qui substituera le règne de la loi et de la justice pour tous à celui de la fraude et de l'iniquité.

Il y a harmonie parfaite entre le langage tenu par le général Nichols, dans sa courte improvisation et les déclarations du programme. La loyauté du brave soldat qui est proposé aux suffrages de ses concitoyens, est, d'ailleurs, la meilleure garantie de la fidèle application du programme.

Les rangs du parti démocrate-conservateur sont tout grand ouverts à tous les votants honnêtes qui voudront contribuer au relèvement de l'Etat, et le terrain sur lequel le parti vient de se placer, est choisi de telle façon que les gens de couleur ne peuvent avoir aucune objection à venir se ranger à côté de leurs concitoyens blancs.

Il était impossible d'exprimer d'une façon plus explicite une adhésion formelle aux résultats de la guerre et aux amendements constitutionnels qui ont consacré les droits accordés aux nouveaux électeurs.

La protection la plus complète est offerte à tous les citoyens sans diminution de race ni de parti. Les conservateurs annoncent l'intention bien arrêtée d'avoir une élection loyale et paisible, mais, en même temps, ils déclarent qu'ils exigeront "qu'il ne soit exercé ni intimidation ni violence envers ceux de leurs concitoyens de couleur qui voudront travailler avec eux à la délivrance de l'Etat."

Jusqu'à présent, la masse de la population de couleur a fait cause commune avec les radicaux parce qu'elle doutait que ses droits fussent reconnus par les blancs, et parce qu'elle croyait toujours trouver un appui assuré dans l'administration fédérale.

A partir d'ici, le doute n'est plus permis sur la reconnaissance par les démocrates-conservateurs des droits accordés par la Constitution aux hommes de couleur. D'un autre côté, vous les symptômes indiquent que l'administration fédérale va passer entre les mains d'un président démocrate qui, tout en reconnaissant les droits des gens de couleur, ne sera pas disposé à intervenir en leur faveur en dehors des cas prévus par la loi et au mépris des formes légales.

C'est donc dans une loyale exécution des lois et dans une impartiale administration de la justice dans leur Etat même, que les gens de couleur doivent chercher la protection qui leur est légitimement due.

Le règne des carpet baggers est près de finir, cela n'est douteux pour aucun homme de sens. Si les gens de couleur continuent à faire bande à part et à se mettre en antagonisme avec les blancs, quand ceux-ci déclarent qu'ils combattent pour la réforme et en vue, uniquement, du bien public et de la prospérité générale, ils resteront dans une fausse position après une défaite qui paraît inévitable.

Ne vont-il pas mieux pour tous ceux qui ne sont pas compromis dans le passé odieux qu'il s'agit de renverser, de faire cause commune avec ceux qui leur tendent la main, que de s'obstiner à soutenir un régime qui n'a produit que la ruine et la misère pour tous?

Les blancs ont pris courageusement leur parti d'oublier le passé; ils ont accepté franchement les résultats de la guerre et ils viennent de se placer carrément sur le terrain de la Constitution telle qu'elle existe actuellement. Ils ont fait ainsi preuve de sagesse et de bonne volonté.

L'heure n'est-elle pas venue pour les gens de couleur, de se rallier à leurs concitoyens blancs sur le terrain de la Constitution et de la conciliation? Ne comprendront-ils pas que leur intérêt bien entendu, en vue de l'avenir qui se prépare, est de se rapprocher des blancs et non de rester dans un camp séparé, en état d'hostilité permanente avec ceux qui ont entreprises relever la Louisiane des ruines amoncelées par huit années de vols et de pillage?

Pour nous, la victoire des conservateurs ne fait pas de doute. Ils réussiront, avec ou sans l'alliance des masses de couleur, mais l'œuvre que n'est proposée la Convention—œuvre de paix et de concorde autant que de réforme—serait plus complètement accomplie, si une partie notable de la population de couleur acceptait l'offre qui lui est faite d'une entente et d'une coopération patriotique pour la restauration d'un gouvernement honnête, seul moyen d'assurer promptement avec le concours de tous les bons citoyens, le retour de la prospérité et le bonheur de tous les habitants de l'Etat.

La Convention de Baton-Rouge.

Après les dernières nominations et avant de s'ajourner, la Convention a passé un vote de remerciements à son président, M. Snyder, pour la manière admirable avec laquelle il avait exercé ses fonctions.

Des remerciements ont été votés aux autres officiers de la Convention et aux citoyens de Baton-Rouge pour leurs attentions et leur hospitalité.

Une résolution a été adoptée pour prier les membres du Congrès d'employer tous leurs efforts à faire voter une allocation pour les levées.

Sur la motion de M. Marr, une résolution de compliments pour la conduite du gouverneur McEnery depuis quatre ans, a été adoptée.

Des compliments de condoléance pour la famille du général Albert Carter, d'Est Feliciana, ont été votés, et après une courte allocution du président Snyder, la Convention s'est ajournée.

Les délégués se sont immédiatement dirigés vers les bateaux à vapeur qui avaient chauffé et étaient prêts à partir et ils se sont embarqués pour leurs destinations respectives.

Le général Nichols et l'honorable L. A. Wiltz ont pris passages sur le St John, qui a embarqué environ 250 passagers.

A toutes les villes et villages le long du fleuve, les habitants assemblés sur la rive saluaient de leurs acclamations les candidats et les délégués. Dans plusieurs endroits on a tiré le canon.

Un peu avant que le bateau arrivât à Donaldsonville, un meeting des passagers a été organisé sous la présidence du juge Fournet, et il a été résolu que tous les délégués accompagneraient le général Nichols jusqu'à sa résidence, ce qui a eu lieu aux acclamations de la population et au bruit d'une salve d'artillerie.

Un meeting s'est improvisé et des harangues ont été prononcées par le juge Fournet, le sénateur Goode, le général Nichols et M. Wiltz. Les passagers sont alors retournés à bord où ils ont été sérénadés par la fanfare de Donaldsonville.

Le S. John est arrivé à la Nouvelle-Orléans vers six heures du matin vendredi.

Avant de quitter le bateau les passagers ont voté des remerciements au capitaine Mélançon et à ses officiers pour leur courtoisie et leurs attentions pendant la durée de leur séjour à bord.

TRISTE ACCIDENT.—Mme Thomas, la vénérable mère du juge Merrick, a été tuée, mercredi matin, sur le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Mobile. Elle se rendait du "camp meeting," sur les bords du Golfe, à cette dernière ville. En voulant passer d'un wagon à un autre, elle est tombée sur la voie et les roues lui sont passées sur le corps.

VISITEURS FRANÇAIS A CHICAGO.—On lit dans le *Courrier de l'Illinois*:

La grande Exposition de Philadelphie nous a vu depuis quelques jours la visite de plusieurs compatriotes distingués qui semblent heureux de s'échapper un instant de Fairmount Park pour venir saluer Chicago tout en continuant leurs études sur notre patrie d'adoption.

C'étaient d'abord MM. A. Cambert, fils, et E. Poidebard de Romans, de Lyon, exposant; puis nous avons eu le plaisir de serrer la main du grand artiste dramatique M. Félix Régnier et de M. Emile Guimet, son compagnon dans le voyage que ces deux messieurs ont entrepris de faire autour du monde. M. Guimas, qui a même traité un sujet académique de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, président de la société littéraire, prendre de l'association lyonnaise des amis des sciences, et propriétaire des immenses usines de Fourvière, près de Lyon. Il a donné avant son départ 300,000 francs dont les revenus doivent être affectés aux cours des instituteurs de son département.

Nous possédons maintenant M. E. Millet, chargé de faire un rapport sur les lois du pays, et M. le profès seur Levasseur, membre de l'Institut, et l'un des personnages les plus marquants de France pour tout ce qui a rapport à l'éducation de la jeunesse. M. Levasseur a rendu une visite de confrère au professeur Delafontaine qui s'est fait un plaisir d'être son cicerone en ville. Nous avons encore M. G. Jomsoon, officier de la cour de Victor-Emmanuel, qui, avec quatre compagnons, est aussi en route pour faire le tour du monde.

Tous ces messieurs se disent enchantés de Chicago. Les bâtisses surtout excitent leur plus grande admiration, et nous les avons entendus dire qu'ils s'y trouvaient si bien qu'ils y resteraient le plus longtemps possible.

—Le *Gaulois* publie les dépêches suivantes, que nous reproduisons sous toutes réserves:

"Francfort, 13 juillet.

"Plusieurs banquiers de la ville, qui sont en rapport continuel avec les cercles importants de Berlin, affirment que le bruit d'une conférence européenne est dénué de tout fondement, qu'on est plus que jamais persuadé que le résultat de l'entrevue de Reichstadt est nul, et que la question d'Orient reste aujourd'hui ce qu'elle était hier: une poudrière, qui peut mettre le feu à l'Europe d'un moment à l'autre."

"Pesth, 13 juillet.

"Les nouvelles qui nous arrivent de la basse Hongrie constatent que l'agitation est loin d'y diminuer et que les nouvelles sur l'issue heureuse de l'entrevue de Reichstadt n'y ont produit aucun effet d'apaisement.

"l'ajoute que les Hongrois-serbes demandent à s'enrôler dans l'armée du prince Milan, les vrais Hongrois de retour dans le camp des Turcs, et plusieurs anciens officiers de la légion hongroise de feu l'empereur Maximilien, au Mexique, sont allés à Orsavie pour de là se rendre à Widdin.

"A Neusatz, on organise une pétition monstre à l'empereur pour protester contre l'arrestation de Milutics et pour demander sa mise en liberté."

—Nous apprenons la mort de M. Sausset, ancien ministre, ancien président de la Chambre des députés sous Louis-Philippe.

Il avait quitté la vie publique depuis 1848, aussi était-il à peu près oublié de la génération actuelle, et on n'apprendra peut-être pas sans surprise qu'il n'avait, en somme, que l'âge de M. Thiers, et trois ans de moins que M. Thiers dont il fut le collègue dans le cabinet de 1836.

M. Sausset fut nommé président de la Chambre des députés en 1839, et occupa le fauteuil jusqu'en 1845. L'énergie n'était pas son principal défaut, ainsi que le démontreront les orageux incidents parlementaires des derniers jours de février.

Il y a un an il prononça à Saint-Malo son dernier discours sur le tombeau de Châteaubriand.

DÉSERTEURS ALSACIENS-LORRAINS.—Le 8 juillet, sont arrivés à Marseille vingt et un Alsaciens-Lorrains, déserteurs de l'armée allemande. La plupart sont couverts de cicatrices qu'ils ont reçues dans les manœuvres: les officiers les traitent de coups.

Ces déserteurs vont être incorporés dans la légion étrangère.

CHARENTE.—On écrit de Cognac:

"Un ancien conférencier d'Extraintentionnel du gouvernement, vient de descendre en ligne dans la lutte électorale.

"Cet ex-ministre a engagé de traiter son vignoble, malgré la maladie qui le ravage; il a versé du lait de chaux sur chaque souche malade un verre de vinaigre, et il a amené une guérison qui ne s'est jamais démentie."

—Pour de la crémerie, voilà de la crémerie.

Le marquis de B....., un dandiste de pension, se battait dans un duel.

A la seconde passe, le fer de son adversaire l'atteint au poignet droit.

—Entre! dit-il..... Si il tombe.

LETTRES DE SUISSE.

Lausanne, 12 juillet.

Vous savez que la Suisse est dotée, depuis un révision constitutionnelle, de suffrage universel en partie double, c'est à dire que, quand un pétitionnement de 30,000 signatures présente contre une loi, votée loi doit être soumise au vote populaire. Or, nos législateurs n'ont décidément pas de chance, puisque sur cinq lois ainsi mises à l'épreuve du scrutin, trois viennent d'être rejetées coup sur coup. La dernière en rang de date est la loi sur la taxe militaire, espèce d'impôt progressif frappant les exemptés du service et faisant peser sur eux, financièrement parlant, la plus lourde partie du fardeau. Entre autres dispositions injustes et anormales, cette loi, destinée surtout à combler le déficit du budget militaire, taxait également les Suisses domiciliés à l'étranger et les étrangers établis en Suisse. Vous savez sans quelles lourdes charges nos compatriotes expatriés ont à supporter pour venir en aide à leurs concitoyens déconsidérés, vous connaissez aussi leur dévouement à la mère-patrie et l'empressement avec lequel ils viennent à son aide chaque fois qu'une calamité la frappe; vous savez enfin que si jamais la Suisse devait être menacée par l'étranger, ses fils absents accourraient en grand nombre à sa défense. Or, était-il, je ne dirai pas juste, mais seulement de bonne politique, après tout cela, de les placer dans le cas d'une loi fiscale qui les mettrait dans l'alternative de payer une taxe plus ou moins lourde ou de renoncer virtuellement à leur qualité de citoyens suisses?

Vox populi, vox Dei. Cette fois, la maxime dont il a été fait de tout temps une si dangereuse application a pu s'appliquer à bon escient juste, et le peuple a dû plus sage que ses législateurs: 80,000 signataires et davantage (je n'ai pas ce chiffre-là sous les yeux, et il importe du reste assez peu aujourd'hui) ayant réclamé le referendum, la loi a été soumise dimanche au scrutin, qui l'a rejetée par 172,546 voix contre 159,757, soit une majorité de 22,889, protestant ainsi hautement contre la désuétude dont étaient menacés des milliers de nos compatriotes à l'étranger. La *Gazette de Lausanne* avait dit avec beaucoup de justesse:

"Si un jour la Suisse avait besoin du secours de tous ses enfants, les Suisses à l'étranger n'hésiteraient pas à accourir à son appel. Ils paieraient alors de leur sang et d'leur or, leur dette à la patrie, dans qu'il soit nécessaire de la leur réclamer sous la forme d'une loi. Nous ne supposons pas qu'il se trouve en Suisse une voix pour oser soutenir le contraire.

"Gardons-nous donc d'affaiblir en eux le sentiment national en leur imposant une loi qui, à juste titre, leur répugne. Laissons-leur le beau privilège des dons volontaires et des sacrifices spontanés dont ils ont toujours, et en toute occasion, fait un noble usage. Nous pouvons entretenir nos troupes sans réclamer des Suisses à l'étranger un impôt, mais nous ne saurions nous passer de leur sympathie et de leur attachement au pays natal."

Il est été vraiment bien peu digne d'un peuple qui se respecte, d'imposer un lourd fardeau à des frères que les nécessités ou les misères de la vie ont fait s'expatrier, au moment où ces derniers viennent de nous donner une nouvelle preuve de leur attachement au sol natal par l'éclat du nombreux et magnifiques dons d'honneur pour le tir fédéral qui s'ouvre dimanche à Lausanne. Il en est venu de tous les côtés, des Etats Unis et de Russie, de l'Amérique du Sud, de la Chine, du Japon, de toutes nos colonies enfin. Ce tir, pour lequel on fait de grands préparatifs, durera huit jours, on s'en préoccupe depuis des mois, et vous savez toute l'importance que nous attachons, au double point de vue politique et militaire, à ces solennités annuelles qui réunissent autour du même drapeau et sur un champ neutre, tous les partis et toutes les opinions. C'est à la tribune du tire fédéraux que se discutent, à un point de vue essentiellement populaire et sans la passion qu'y mettraient des politiciens de profession, les principales questions à l'ordre du jour, et il résulte toujours de ces débats contradictoires quelque enseignement pour les uns, un salutaire apaisement pour les autres. Il y avait quarante ans que Lausanne n'avait eu l'honneur de recevoir les tireurs fédéraux et leurs amis. Aussi se passe-t-elle et s'engaillarde-t-elle avec une profusion extraordinaire.

Le drapeau américain se mirait lui aussi, il y a quelques jours, dans les bleues ondes du Léman, à l'occasion du 4 juillet. Les Américains,—les Grantistes plutôt—ont célébré à Genève, dans les salons de l'Hôtel National, le centenaire de l'indépendance par une série de discours et de toasts dont le mérite principal était la brièveté, la règle des "dix minutes" ayant été imposée aux orateurs. M. H. Kubles, ministre des Etats Unis à Berne, et M. Ducommun, rédacteur d'un journal anglo-américain qui se publie à Genève, ont ouvert le feu; puis M. Upton, consul à Genève, a porté un toast à la présidence—et au président Grant. Le tour de la reine Victoria et celui de la Suisse sont ensuite venus: M. A. Chenevière, ancien conseiller d'Etat de Genève, a répondu au dernier avec beaucoup d'apropos, si ce n'est qu'il a cru devoir placer sur la même ligne Washington et Lincoln. Mais il faut pardonner cette hérésie historique et ne voir ici que la bonne intention: il a dû s'en débiter bien d'autres, le 4 juillet, dans la salle de l'Indépendance à Philadelphie, pour la plus grande gloire du jour "que nous célébrons." Je n'étonne souvent de voir vos affaires et votre histoire contemporaines si compromises par les hommes cultivés qui sans avoir habité votre pays, devraient pourtant être au courant de ce qui s'y passe. On dirait parfois que le quatuorze est pervers et détaillé autour des Etats du Sud une cordon de cordon sanitaire qui les empêche de communiquer avec le reste du monde et de s'en faire connaître. Effectivement sinistre d'un peuple! dirait Victor Hugo.

Il est vrai qu'en Europe généralement, on paraît se soucier assez peu d'être bien renseigné et de revenir sur un jugement tout fait d'avance: *Paris en Amérique*, ce spirituel pamphlet d'un homme d'esprit qui n'a jamais mis les pieds aux Etats-Unis, et les biographies du vieil Abe, puis un livre de M. de Gasparin: *Un grand peuple qui se relève*, livre écrit pendant les trente jours de la guerre de sécession, voilà l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin de ce que l'on sait, de ce que l'on veut savoir des rapports entre le Nord et le Sud. J'allais oublier une indigeste compilation d'articles de journaux publiés en deux volumes in 8° à Bruxelles, et dans laquelle un général franc-maçonnerie, qui a joué un rôle dans les affaires de la Louisiane, raconte à sa façon l'histoire de la guerre. Il y a un gros ouvrage du Comte de Paris, suffisamment bien fait et tout au moins écrit sans acrimonie; mais là aussi le parti pris domine d'un bout à l'autre. Pour la grande généralité des Européens, vous êtes et vous serez toujours d'incorrigibles esclavagistes, indignes de vivre sous le paternel gouvernement qui vous protège contre vous-mêmes. Le *Journal de Genève* a publié jusqu'à l'année dernière des lettres d'Amérique dans lesquelles la situation des Etats du Sud était représentée comme un véritable enfer. Eh bien! quelques lecteurs se sont si fort offensés de ces lettres, que le *Journal*, malgré sa devise: *Post tenebras lux*, a dû les suspendre. Mais voici qui est encore plus fort: un respectable pasteur vaudois, M. Frossard, qui en 1846, à la suite d'événements politiques, était allé fonder à Knoxville, dans le Tennessee, une colonie de ses compatriotes, pour revenir il y a deux ans trois ans occuper un poste de pasteur à Genève, dut quitter ce poste parce qu'on le blâmait qu'il était partisan des Sudistes! Tant il est vrai qu'en Suisse comme aux Etats-Unis, il n'y a pas de pires despotes que ceux qui ont toujours à la bouche le mot de liberté.

M.

—Nous trouvons dans le *Temps* une note intéressante sur une entrevue que M. Thiers aurait eue avec le grand-duc Constantin.

Le prince russe aurait affirmé à son interlocuteur que la paix européenne est hors de péril et même hors d'atelate:

Les succès de la Turquie ne formeraient pas le moindre prétexte à discuter. La diplomatie serait disposée à obtenir d'elle qu'elle ne poussât point jusqu'à l'extrême les conséquences de sa victoire. On travaillerait à garantir l'intégrité de la Serbie.

—On lit dans les informations de la *Défense*:

Le remplacement de M. Jean David à la mairie d'Aneck paraît aujourd'hui décidé dans les hautes régions officielles.

—Les magistrats de Glasgow (Ecosse) viennent de condamner à 5 liv. st. d'amende qu'à un empereur-roi de passer pendant quelques jours, le nommé George Washington, pour avoir exposé sur son théâtre, en plein vent, un homme et une femme qui prétendaient des rois vivants.

—On parlait de certain prince peu guerrier:

—Croyez-vous qu'il fera partie de fait à la Chambre:

—Il n'en pas pas; en ce moment, il a peur de soir comme du feu:

—Toujours à propos des affaires d'Orient!

QUATRAIN.

Les Turcs qui bien mal ont été battus,
Ne se battent pas seulement
Que du tonnerre sur Serbes.

Deux ouvriers se remontraient au café de Bellevue.

—Que fais-tu maintenant?

—Je fais le pèlerin d'Orient.

—Et tu vends à Paris?

—Oui; c'est moi qui puis chargé de fournir les femmes nouvelles.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le conseil municipal

Il n'y a pas ce de séance du conseil municipal mardi dernier, faute de quorum, trois des administrateurs ayant quitté la Convention de Baton Rouge et un quatrième étant absent pour cause de santé.

Il y aura donc une séance aujourd'hui à midi.

Le Bureau de Santé.

Il y a eu avant-hier soir une séance du Bureau de Santé sous la présidence du docteur Gaudet.

Une communication du docteur Hardee, préposé au poste de quarantaine de Biloxi, a été reçue, dans laquelle il se plaint que deux ou trois navires ont refusé de payer les droits.

Coups de canon.

Les paisibles habitants de la Nouvelle-Orléans ont été surpris, hier vers minuit, d'être réveillés par le bruit du canon.

Cette salve d'artillerie annonçait l'arrivée du beau steamer Alabama, qui entrait dans notre port avec un certain nombre des délégués à la Convention de Baton-Rouge.

Bonnetteur infâme.

Joe Mitchell, employé comme domestique par Mme Holly, demeurant rue Douane No 141, a été arrêté hier, soupçonné d'avoir volé des bijoux évalués à $130. Il a été incarcéré au bureau de police du troisième precinct où les bijoux ont été retrouvés.

Alex Newton.

Un de nos représentants, qui est allé à Baton-Rouge, n'a pas eu convaincre de vue le notoire Alex. Newton est bénévolement incarcéré au pistonner. L'honnête Alex du malheureux Bourdenay semble avoir vieilli de plusieurs années et paraît être en proie à une grande souffrance morale.

Il a été condamné à perpétuité, et semble avoir abandonné tout espoir.

TEMPÉRATURE.—28 juillet 1876

Thermomètre de C. DETRAINE, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	78	25
Midi	90	32
3 P. M.	84	29
6 P. M.	80	27

L'ELECTION DE M. DE MUN.—Dans la séance de 13 juillet, la Chambre des Députés a invalidé, par 308 voix contre 151, l'élection de M. de Mun à Pontivy. On lit à ce sujet dans le *Pays*:

Le vote de la Chambre des députés invalidant l'élection de M. de Mun a causé hier une pénible impression ailleurs que dans les rangs des conservateurs de droite.

On a beaucoup remarqué, assurément après le dépouillement du scrutin, M. de Mun s'était entretenu avec M. J. Grévy. Voici textuellement ce que lui a dit le président de la Chambre: "J'ai regretté infiniment la décision qui vient d'être prise; la seule chose que me console, c'est la certitude de vous voir bientôt revenir parmi nous."

—Un membre de la Chambre des communes, M. Parnell, aurait proposé, à l'habitué, dans un meeting tenu, un discours où on trouve, d'après la version du *Pays-Journal*, le passage suivant:

Il y a 50,000 Irlandais dans l'armée britannique en ce moment même où un langage de guerre éclate en France, où l'Angleterre a manifesté de soutenir l'islamisme, de soutenir le croissant contre la croix. J'espère qu'aucun Irlandais ne oublierait ses traditions du passé, le respect de soi-même et sa religion (Applaudissements); j'espère qu'aucun Irlandais n'oublierait en patrie au point d'aider l'Angleterre dans cette tentative néfaste. (Applaudissements suivis d'acclamations pour la Russie.)

Ces paroles ont produit une vive émotion dans les cercles politiques de Londres, et il s'agit de savoir si la bouche de M. Parnell même, s'il les a tenues, pourra s'il est prêt à les répéter.

La *République française*, la *France* et le journal les *Droits de l'Homme* annoncent qu'ils ont reçu assignation à comparaître le 31 juillet devant la 9e chambre du tribunal de la Seine, jugeant correctionnellement, sous la prévention de diffamation, en raison des articles publiés sur l'incident des examens d'admission à l'Ecole polytechnique. L'assignation adressée à la *République française* contient à titre de dommages-intérêts, à ce que le jugement à intervenir soit publié en tête de la *République française* et dans dix journaux de Paris et vingt journaux des départements à son choix.

Le *Bien public* a reçu ce matin semblable assignation à la requête du père Du Lac, à raison d'un article intitulé: *La morale des Jésuites*.

—Le duc de Connaught, prince Arthur de Angleterre, et troisième fils de la reine Victoria, a 26 ans aujourd'hui et marigne la princesse Marie, fille aînée du roi de Hollande.

INCENDIE DE LA RUE DU BAC, A PARIS.—Avant hier soir, à sept heures et demie, tout le quartier compris entre la place Saint Sulpice et Saint Germain-des-Près a été en vahi par des nuages de fumée.

Le feu s'était saisi aux archives du *Journal officiel*, et s'était communiqué à l'imprimerie de M. le docteur Mary-Durand, rédacteur en chef et propriétaire du *Courrier Médical* et de la *Science pour Tous*, deux journaux de médecine qui existent depuis plus de vingt ans.

La famée était si épaisse, que les habitants du voisinage durent fermer leurs fenêtres, pour éviter la suffocation.

Les corps de bâtiments incendiés se trouvent au centre d'une espèce de cité, qui a une entrée rue du Bac, No. 98, et une autre rue de Grenelle, No. 96.

Les pompiers de la rue du Vieux-Colombier, ainsi que plusieurs détachements de troupes, arrivèrent en toute hâte; mais leur nombre, quoiqu'il, il fallut organiser des chaînes très longues.

A peut heures, cependant, on put localiser le feu et préserver le voisinage. Un coup de feu de Grenelle, un mur très élevé a arrêté l'incendie.

Le feu avait rougi le mur, on craignait beaucoup de le voir s'écrouler sur les travailleurs; cependant il n'y a pas eu d'accidents.

"De la collection complète de l'*Officiel* et d'un grand nombre de manuscrits qui auraient pu servir pour l'histoire contemporaine, il ne reste plus rien. Il ne reste du *Bien Public*. Les presses du docteur Durand sont complétement hors d'usage."

Les gens nous encouragent d'autres de papiers qui s'essaient. La famée fort; les pompiers sont toujours là.

La perte des autographes et manuscrits est très regrettable. Il y a, dans l'ensemble de la Cour des comptes, des Tuileries, de la maison de Prosper Mérimée, et même malheurs, avaient rendu très difficile la vérification des nombreuses et de fabrications de titres, qui ont fait tant de bruit dernièrement à la Chambre des députés.

Les traces des notes du régime, peu regrettable—qui a renversé la République de 1848, disparaissent tous les jours.

LES CRIS DE LA RUE A NEW-YORK.—Depuis quelques temps, dit le *Messager franco-américain*, on entend fréquemment le soir, dans certaines rues, des voix de filles marchandes de hoîtres (nuls sans). C'est un cri singulièrement modulé, beaucoup plus harmonieux que ceux qu'on entend d'ordinaire dans les rues de New-York.

Sous le rapport des cris de la rue, les New Yorkais ne sont pas en effet aussi favorisés que les Parisiens. Il est vrai de dire que de choses à dire sur les cris de Paris au point de vue musical.

On peut parfois de charmantes mélodies, dont les unes sont gaies, les autres tristes, ont pris un caractère définitif et immuable; les autres ont été refaites de toutes pièces par des inventeurs. Tous ont dû prévoir Paris des chansons, cités dans les cris du marchand d'oeufs, qui, en mai dans nos premières moutre le début d'un morceau de *Fernand Cortez*; du marchand de fromages dépeint par Gounod, le vieillard de la figure française et sensible, la voix de Stentor, faisant sur le mot *fromage* tout à coup sur les différents notes, le renforçant le son et le jouant de cylindre à faire trembler toutes les vitres; de la vieille marchande de fleurs du quartier des Ecoles dont Félicien David a mis en musique avec beaucoup d'esprit, dans "Vous voulez-vous que c'est charmant; je vous le vendrai avec plaisir, on mon." Un grand de cette harmonie est magnifique. Il faut d'autres chansons, bien connues, mais non moins charmantes, qui ne sont pas de Paris, mais qui, par leur caractère, leur mélodie et leur gaîté, ont pu être prises pour des cris de Paris. Tel est le cri du